

FAQ

MODULE ALUMNI 2018-2019

1. Quels sont les objectifs pédagogiques de cet exercice ?

- Apprendre à tisser ton réseau professionnel de manière qualitative
En voyant ce que sont devenus les diplômés d'hier (Directeurs Commerciaux, Directeur Marketing, Directeurs Financiers, DRH, Directeur des achats, Directeur export...) tu peux imaginer ce que sera ton job demain !
- Apprendre à préparer un entretien avec un expert (travail de journalisme)
- Apprendre à monter une vidéo
- Sans oublier le travail de groupe absolument nécessaire pour ton avenir en entreprise

2. Qui dois-je interviewer ?

- Les B3 interviewent des étudiants en M1 ou M2 qui travaillent (alternance, mixte...) sur leur expertise métier
- Les M1 questionnent des diplômés de l'IFAG sur la notion de réseau
- Les M2 font une vidéo sur les métiers de demain

3. Où puis-je trouver des logiciels de montage vidéo gratuits ?

- Si tu travailles sur PC : [Windows Movie Maker](#) ; [VideoSpin](#)
- Si tu travailles sur Mac : [Jahshaka](#) ; [Kdenlive](#), [Imovie](#)

4. Je n'ai jamais fait de montage vidéo, comment je fais ?

Selon le logiciel que tu vas utiliser, tu trouveras de nombreux Tutos. En voici quelques-uns :

- Tutos si tu travailles sur PC : [Windows Movie Maker](#) ; [VideoSpin](#)
- Tutos si tu travailles sur Mac : [Jahshaka](#) ; [Kdenlive](#)

5. Quelles sont les contraintes de la vidéo ?

- **Le temps** → 1,30 mn au total
- **Montage** → libre mais pour qu'il soit pertinent, il vaut mieux écrire un scénario avant de commencer à filmer, comme au cinéma ! Soyez créatifs et osez !!
- **Au final** → pense à indiquer à la fin de la vidéo le copyright comprenant les noms, prénoms, IFAG ville et promo des étudiants qui ont réalisé la vidéo
- **Validation** → n'oublie pas de faire valider ton montage par l'expert

6. Si l'expert ne souhaite pas être filmé, que lui dire ?

- En choisir un autre !
- Ou, lui expliquer que c'est un exercice pédagogique et que la vidéo restera au sein de l'IFAG sans aucune diffusion à l'extérieur (réseaux sociaux ou autres supports de communication).

Dans ce cas, merci de préciser au début de votre vidéo, par écrit, que celle-ci est CONFIDENTIELLE.

Dans ce cas, l'expert ne signe pas l'autorisation de droit à l'image.

7. Quid des autorisations de diffusion (experts, étudiants) ?

Demander une autorisation de diffusion par écrit est impératif et à remettre à votre responsable pédagogique. Voici [le modèle](#) à faire signer à l'expert métier.

Si l'expert signe cette autorisation, il faut quand même lui **faire valider votre montage vidéo** en lui expliquant que sa vidéo et son interview écrite seront peut-être diffusés sur les réseaux sociaux par l'IFAG ou IFAG Alumni. Cette procédure est vertueuse car elle oblige chacun à être attentif à la finalisation des documents.

Au cas où l'expert reviendrait sur sa décision (même en ayant signé un droit à l'image), vous pouvez lui dire qu'il n'y a pas de souci. Il fait la demande de retrait à l'un d'entre vous et vous faites passer le message à votre responsable pédagogique.

Pour vous étudiants, le fait d'indiquer vos prénoms et noms dans le Copyright de fin de la vidéo vaut autorisation de diffusion de fait pour l'IFAG ou IFAG Alumni.

8. J'ai d'autres questions que celles de la FAQ, à qui je m'adresse ?

- En premier lieu ta **responsable pédagogique**
- En second lieu **Nelly Ravillard**, la Coordinatrice d'IFAG Alumni qui est joignable n.ravillard@ifag-alumni.com ou 01 56 79 27 75

Pense à indiquer ton IFAG Ville, ta promo et un N° de téléphone pour qu'on puisse te rappeler